



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-270

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

Fête nationale. Fermeture du terrain de football

le 13 juillet 2025 / Edmond Mille

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir les accidents à l'occasion de la préparation du feu d'artifices pour la fête nationale organisée le dimanche 13 juillet 2025

ARRETE

Article 1^{er} : Le terrain de football, jouxtant la salle Edmond Mille sera interdit à la circulation des piétons sauf organisateurs, le dimanche 13 juillet 2025 à partir de 8H jusqu'au lundi 14 juillet 2025 3H.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la ville.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 26 JUIN 2025

Le Maire,



David THELLIER

Publié le 26 JUIN 2025